



## **Préavis au Conseil communal**

---

## **Aménagement de trois places de jeux**

---

## **Enfance, jeunesse, social**

MM. Pierre Jolliet et Roland Perrin, Municipaux

Préavis n° 12/2022

Préavis adopté par la Municipalité, le 21.03.2022



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet du préavis .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Historique et état des lieux du projet.....</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>Travaux prévus .....</b>	<b>3</b>
3.1	Aménagement des surfaces .....	3
3.2	Chantiers participatifs .....	4
<b>4</b>	<b>Calendrier prévisionnel.....</b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Coûts du projet et aspects financiers .....</b>	<b>7</b>
5.1	Devis estimatif.....	7
5.2	Aspect financier .....	9
<b>6</b>	<b>Aspects du développement durable.....</b>	<b>10</b>
<b>7</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>11</b>

### 1 Objet du préavis

Suite au postulat de Mme la Conseillère communale Mary Pittet du 21 avril 2015, la Municipalité a développé un projet d'aménagement participatif de trois places de jeux dans les quartiers des Croisettes, des Planches et du Bois-de-Ban. Par le présent préavis, elle soumet une demande de crédit pour l'aménagement de ces trois places de jeux.

### 2 Historique et état des lieux du projet

En février 2016, la Municipalité répondait au postulat de Mme Mary Pittet demandant la création de places de jeux sur le territoire communal. Le Conseil communal acceptait la réponse de la Municipalité consistant à poursuivre les études en cours pour l'aménagement de nouvelles places de jeux. Dans un premier temps, un bureau d'architecture spécialisé a été mandaté pour étudier la réalisation de trois places de jeux. Ces projets n'ont pas été retenus par la Municipalité, peu convaincue par cette proposition en terme de coût, d'aménagement et d'adéquation avec les besoins de chaque site.

La Municipalité a souhaité apporter une dimension plus participative et a donc demandé au Centre d'animation socioculturelle palinard de collaborer avec le service des Travaux et de l'environnement, au développement d'un nouveau projet plus modeste, plus en rapport avec les besoins des habitants.

Début 2019, une collaboration avec un atelier d'architecture spécialisé (atelier Olga) dans la démarche participative a été mise en place. Une démarche consultative auprès des habitants a été réalisée en juin de la même année sur chacun des trois sites. Elle a permis la récolte d'informations comprenant les usages actuels, les désirs et les craintes des voisins. Ces informations ont été compilées et traduites en dessin par l'Atelier Olga dans le but de les restituer aux habitants de manière schématique et de proposer un diagnostic par site à la Municipalité.

Des rencontres publiques ont eu lieu au mois de novembre 2019 sur chacun des sites. Un affichage public des diagnostics a également été présenté aux habitants de la commune pendant 1 mois. Les



habitants ont ainsi eu l'opportunité de vérifier si leurs propos étaient bien retranscrits. Aucun ajustement n'a été demandé.

Suite à ces diagnostics, l'Atelier Olga a rédigé un projet d'aménagement pour chaque site.

Le projet propose une démarche impliquant les citoyens dans la conception et la réalisation de ces nouveaux aménagements. Les habitants sont invités à co-construire certains éléments de la place de jeux et à participer aux plantations prévues sur ces espaces.

Les places sont davantage réfléchies comme des espaces de rencontres et de convivialité pour tous et dépassent la fonctionnalité d'une place de jeux pour jeunes enfants. Les aménagements proposés ne comprennent pas de travaux lourds et sont amenés à évoluer dans le temps.

Cette démarche singulière implique une forte collaboration entre les différents services de la commune concernés (Service technique, CAP) et l'Atelier Olga.

Sur la base des esquisses réalisées par l'Atelier Olga en 2019, les services de la Commune, accompagnés par l'Atelier Olga, ont dessiné les plans de mise à l'enquête pour le réaménagement des trois espaces publics.

En amont du dépôt du dossier pour mise à l'enquête publique, une rencontre par site avec les habitants s'est déroulée afin de prendre en compte leurs besoins. L'Atelier Olga a accompagné la finalisation du dossier de mise à l'enquête publique. Du 24 novembre au 23 décembre 2021 s'est déroulée la mise à l'enquête du projet. Il en résulte une opposition pour la place de jeux de Bois-de-Ban. La Municipalité a levé cette opposition le 24 janvier dernier.

### **3 Travaux prévus**

#### **3.1 Aménagement des surfaces**

Ces travaux seront exécutés sous la direction du Service des travaux et de l'environnement, en particulier du responsable des Espaces verts. Ils comprennent tous les travaux ne faisant pas l'objet des chantiers participatifs.

##### **A - Croisettes :**

Sur cette place, les travaux prévus sont les suivants :

- L'installation d'un jeu de cordes.
- La mise en place d'un point d'eau comprenant son alimentation.
- La création d'un chemin en tout-venant avec pose de luminaires, y compris leur alimentation en électricité.
- Le dégrappage d'une partie du chemin en bitume aux abords du robinier (dégâts causés par les racines).
- Le dégrappage de la place en bitume qui entoure le jeu de Street Workout. Un cheminement permettant de faire la jonction avec le chemin en bitume restera en place. Une couche de tout-venant gras remplacera le bitume enlevé.
- Une dizaine de buissons indigènes seront plantés, probablement par les habitants du quartier.



## **B - Les Planches :**

Les travaux prévus sont les suivants :

- Le chemin piétonnier fera l'objet d'une réfection complète depuis le chemin des Planches.
- Deux bancs publics seront installés.
- Quelques rochers seront disposés sur le pré.
- Quatre arbres indigènes seront plantés.
- Environ 50 arbustes indigènes seront mis en place, probablement par les habitants du quartier.
- La zone du « Renard », construit dans le cadre des chantiers participatifs, sera excavée sur 30 cm de profondeur pour permettre la mise en place de copeaux de bois servant à amortir les chocs en cas de chute. Cela permettra aussi de poser les socles en bois servant de support à ce « Renard ».
- Quatre dalles seront posées pour servir de support au pied de la table de pique-nique fabriquée lors des chantiers participatifs.
- Deux poubelles seront mises en place.

## **C - Bois-de-Ban :**

Les travaux prévus sont les suivants :

- Deux bancs publics seront mis en place en bordure du cheminement piétonnier.
- La pose d'un rack à vélos.
- L'aménagement d'un point d'eau et d'un jeu d'eau, y compris l'amenée d'eau.
- La pose de bancs taillés dans des troncs d'arbres.
- Des troncs d'arbres disposés de façon à former des jeux d'équilibre.
- La mise en place d'une dizaine de bois ronds de 4 mètres de longueur pour empêcher le parcage de véhicules le long de la route.
- La plantation de 3 arbres.
- Environ 100 arbustes indigènes seront plantés, probablement par les habitants du quartier.
- Une poubelle sera mise en place.

### **3.2 Chantiers participatifs**

Du mobilier urbain sera conçu par l'atelier Olga et construit lors de chantiers participatifs organisés par l'atelier Olga et le CAP. Cette étape vise à impliquer les futurs utilisateurs des espaces publics dans leurs transformations. Les types d'aménagements et d'implications citoyennes sont conçus sur mesure pour chaque site. Une collaboration avec le CAP permettra d'assurer la participation des futurs utilisateurs des lieux.

Sur chaque parcelle, un chantier participatif sera organisé, soit un moment festif et ouvert à tous pendant lequel du mobilier urbain en bois sera réalisé. En parallèle de l'atelier de construction, des ateliers de peinture au sol et de plantation pourront être organisés par la Commune (CAP et Service travaux et environnement).



Les chantiers participatifs auront lieu au printemps ou au début de l'automne, périodes propices en termes de météo, de disponibilité des habitants et d'envie de passer du temps dehors. Pour ne pas retarder l'avancement des travaux plus conventionnels d'aménagement de chaque place, ils seront organisés indépendamment de ceux-ci.

#### **A - Croisettes : du mobilier multifonctions**

Pour répondre aux enjeux décrits dans l'esquisse, un élément de mobilier multifonctions sera co-conçu et co-construit. Les publics impliqués dans la démarche sont les suivants :

- les jeunes s'étant manifestés pour un fitness urbain ;
- des ados du quartier et des enfants qui viennent à l'accueil libre ;
- l'association de quartier ACTE et tout habitant intéressé par la démarche.

Un concept répondant aux fonctions attendues par les futurs utilisateurs sera développé, tout en laissant une marge de manœuvre aux constructeurs lors du chantier. Concrètement, il est imaginé une structure en bois dont l'emprise et certaines fonctions seront déterminées lors du chantier participatif. Le fitness urbain sollicité par deux groupes de jeunes sera par exemple intégré au mobilier. Les fonctions ne seront pas limitées, le mobilier laissera une liberté d'interprétation dans l'usage, en fonction des attentes de chacun.

Aux Croisettes, la durée du chantier participatif sera plus longue qu'aux Planches et au Bois-de-Ban, car il est pertinent de laisser une marge de manœuvre plus grande aux participants sur ce site. Cet aménagement semble effectivement propice à une réflexion collective plus approfondie, afin que le mobilier réponde au mieux aux attentes des usagers.

En parallèle du mobilier multifonction, l'atelier Olga soutiendra le CAP dans l'organisation d'une fresque participative qui donnera un caractère ludique au parc et invitera à déambuler sur le sentier asphalté existant. Ils conviendront ensemble d'une identité visuelle et choisiront des couleurs pour obtenir un résultat lisible et esthétique de l'aménagement dans sa totalité. Ce deuxième atelier, encadré par le CAP, pourra se faire en même temps que la co-construction de mobilier, afin de diversifier les possibilités pendant le chantier participatif et de renforcer le caractère festif du moment.

#### **B - Les Planches : un renard géant**

Pour répondre aux enjeux décrits dans l'esquisse, un élément de mobilier prenant la forme d'un grand renard sera co-construit. Visible de loin, il rappelle la proximité de la source de la Vuachère, rivière qui est longée par le sentier de randonnée urbaine dit « du renard » et jalonné par des empreintes de pattes de renards. Il s'agit de construire un emblème qui pourra donner son nom au parc. Le renard, au-delà de son caractère symbolique, intégrera des fonctions de bancs, chaises longues, jeux, éventuellement table de pique-nique. Il sera conçu sur mesure pour le site, assemblé et peint sur place lors du chantier participatif.

Pour ce projet, l'atelier Olga travaillera avec le CAP pour impliquer les enfants et jeunes habitant le quartier. Tous les riverains seront invités au chantier participatif, qui sera une occasion de tisser du lien entre voisins.

#### **C - Bois-de-Ban : des troncs d'arbres customisés**

Pour répondre aux enjeux décrits dans l'esquisse, le chantier participatif sera dédié à la construction de mobilier sur la base d'éléments naturels, si possible issus de la forêt adjacente, comme des troncs d'arbres ou rondins de bois. Comme sur les autres sites, le chantier participatif sera ouvert à tous et



cette fois adressé plus spécifiquement aux enfants. Le mobilier participera à préserver l'ambiance « nature » du lieu.

#### **4 Calendrier prévisionnel**

Le calendrier ci-dessous est indicatif. Il dépend de la date de l'adoption de ce préavis par le Conseil communal et, en fonction de cette date, des disponibilités de l'atelier Olga pour la mise en œuvre des ateliers participatifs.

##### **A - Croisettes :**

Aménagements :                    juin à octobre 2022  
Chantiers participatifs :        juin à décembre 2022

##### **B - Les Planches :**

Aménagements :                    juin à octobre 2022  
Chantiers participatifs :        printemps 2023

##### **C - Bois-de-Ban :**

Aménagements :                    printemps 2023  
Chantiers participatifs :        printemps 2023



## 5 Coûts du projet et aspects financiers

### 5.1 Devis estimatif

Les coûts devisés par place de jeux sont les suivants :

<b>A. Place de jeux des Croisettes</b>				
	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation de la place				
Dégrappage	m2	150	10.00	1'500.00 CHF
Evacuation des matériaux, taxes de décharges comprises	m3	15	100.00	1'500.00 CHF
Fourniture et mise en place de tout-venant 0/16 gras	m3	30	125.00	3'750.00 CHF
Fourniture marche d'escalier	pc	5	200.00	1'000.00 CHF
Cheminement stabilisé				
Fourniture et mise en place de grave stabilisée	m3	10	200.00	2'000.00 CHF
Jeux				
Achat et mise en place d'un jeu de cordes	Global	1	20'000.00	20'000.00 CHF
Mobilier urbain				
Fournitures pour mobilier multi-usage et divers (Ateliers participatifs)	Global	1	5'150.00	5'150.00 CHF
Plantations				
Fournitures de buissons	pc	10	60.00	600.00 CHF
Point d'eau				
Fouille pour l'amenée d'eau	ml	25	200.00	5'000.00 CHF
Fournitures et mise en place	Global	1	4'000.00	4'000.00 CHF
Lampadaires				
Achat et pose, construction des socles comprise	Global	4	5'500.00	22'000.00 CHF
Fouille pour l'approvisionnement en électricité	ml	40	200.00	8'000.00 CHF
Honoraires Atelier Olga (Ateliers participatifs)				20'800.00 CHF
Divers et imprévus, env. 10%				9'700.00 CHF
			Total HT	105'000.00 CHF
			TVA 7,7%	8'085.00 CHF
			<b>Total TTC :</b>	<b>113'085.00 CHF</b>



<b>B. Place de jeux des Planches</b>				
	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Cheminement</b>				
Fourniture et mise en place de tout-venant 0/16 gras	m3	25	200.00	5'000.00 CHF
Fourniture et pose d'une grille de réception des eaux, raccordement compris	pce	1	7'500.00	7'500.00 CHF
Acchat et pose de perches en bois	ml	300	30.00	9'000.00 CHF
<b>Mobilier urbain</b>				
Fournitures pour mobilier multi-usage et divers (Ateliers participatifs)	Global	1	4'900.00	4'900.00 CHF
Emplacement du "Renard", terrassements, mise en place d'une natte de géotextile et de copeaux compris	m3	14	100.00	1'400.00 CHF
Achat et pose de poutres pour fondations	ml	20	50.00	1'000.00 CHF
Fourniture et pose de 4 dalles sous la table de picnic	m3	4	100.00	400.00 CHF
Achat et pose de poubelles	pce	2	3'000.00	6'000.00 CHF
Achat et pose de bancs	pce	2	1'500.00	3'000.00 CHF
Achat et mise en place de rochers	Global	1	5'000.00	5'000.00 CHF
<b>Plantations</b>				
Fournitures de buissons	pce	50	50.00	2'500.00 CHF
Fournitures d'arbres	pce	4	2'500.00	10'000.00 CHF
				12'500.00 CHF
<b>Honoraires Atelier Olga (Ateliers participatifs)</b>				
				20'280.00 CHF
<b>Divers et imprévus, env.10%</b>				
				8'520.00 CHF
			Total HT	97'000.00 CHF
			TVA 7,7%	7'469.00 CHF
			<b>Total TTC :</b>	<b>104'469.00 CHF</b>



<b>C. Place de jeux du Bois de Ban</b>				
	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Plantations</b>				
Fourniture d'arbres	pc	3	2'500.00	7'500.00 CHF
Fourniture de buissons	pc	100	50.00	5'000.00 CHF
<b>Mobilier urbain</b>				
Achat et pose d'une poubelle	pc	1	2'500.00	2'500.00 CHF
Achat et pose d'un rack a vélos	pc	1	500.00	500.00 CHF
Achat et mise en place de bancs	pc	2	1'500.00	3'000.00 CHF
Fourniture et mise en place de bois ronds posés en bordure de route	pc	10	200.00	2'000.00 CHF
<b>Point d'eau</b>				
Fouille pour l'amenée d'eau	ml	35	200.00	7'000.00 CHF
Fournitures et mise en place	pc	1	4'500.00	4'500.00 CHF
<b>Jeux</b>				
Fourniture et mise place de bancs-troncs	pc	10	200.00	2'000.00 CHF
Fourniture et mise place de bois ronds	pc	10	100.00	1'000.00 CHF
Diverses fournitures pour ateliers participatifs	Global	1	3'000.00	3'000.00 CHF
<b>Honoraires Atelier Olga (Ateliers participatifs)</b>				9'360.00 CHF
<b>Divers et imprévus, env. 10%</b>				4'640.00 CHF
			<b>Total HT</b>	52'000.00 CHF
			TVA 7,7%	4'004.00 CHF
			<b>Total TTC</b>	<b>56'004.00 CHF</b>

Coûts globaux du projet :

Coût total pour les 3 places de jeux	167'650.00 CHF
Fournitures pour ateliers participatifs	13'050.00 CHF
Atelier Olga, honoraires chantiers participatifs	50'440.00 CHF
Divers et imprévus, env. 10%	22'860.00 CHF
Atelier Olga, séances de coordination et divers	6'000.00 CHF
<b>Total HT</b>	<b>260'000.00 CHF</b>
TVA 7,7%	20'020.00 CHF
<b>Total TTC</b>	<b>280'020.00 CHF</b>

## 5.2 Aspect financier

Les coûts des 3 places de jeux figuraient au plan des investissements à hauteur de CHF 300'000.- au budget de 2021. Ils ont été reportés au budget 2022 avec un montant de CHF 100'000.-.

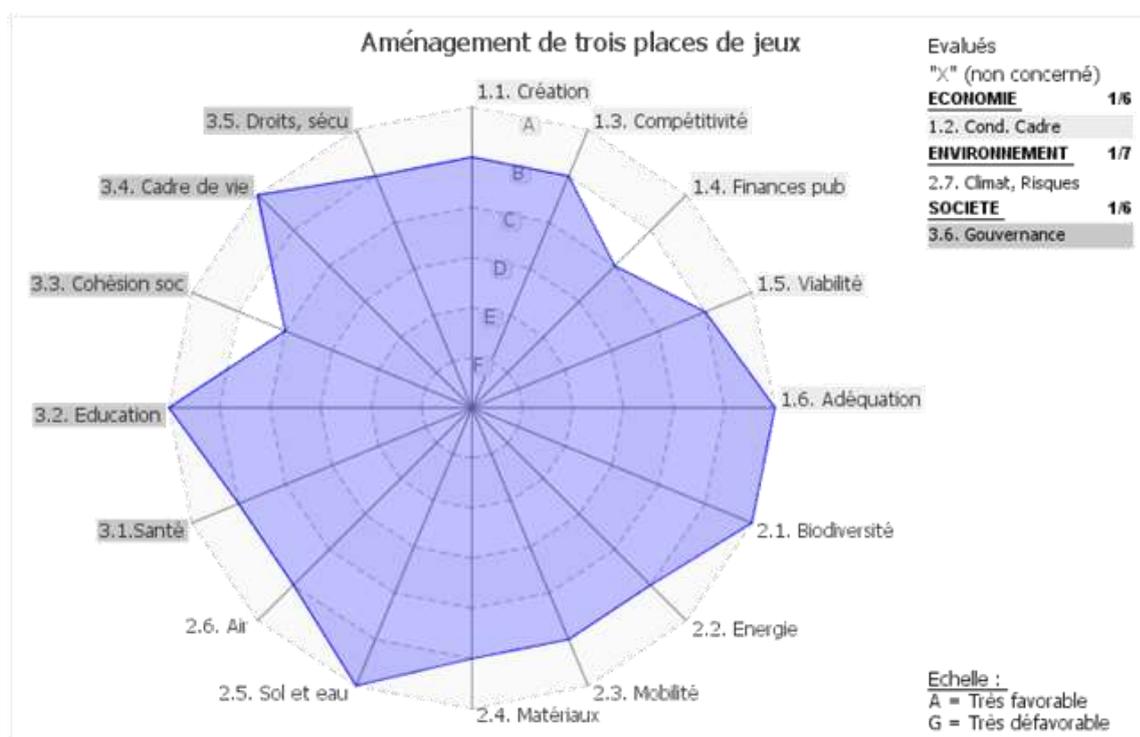
C'est un crédit de CHF 280'000.- TTC (deux cent huitante mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ce projet.



En l'état actuel, les finances communales, en particulier le niveau des liquidités, devraient permettre de financer tout ou partie des travaux sans recourir à l'emprunt. En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle totale qui en découlerait est estimée à CHF 3'698.80 (calculée à 1.321% au 31.12.2020).

Une grande partie des travaux pourraient être réalisée par le personnel de la Voirie, des Espaces verts et de l'Equipe forestière. Quant aux bois, ils seront tirés des forêts communales.

## 6 Aspects du développement durable



### Dimension économique

Les éléments économiquement intéressants sont :

- La bonne utilisation des ressources internes.
- Le bon rapport coûts/efficacité.
- Des frais d'entretien peu élevés.

### Dimension sociale

Le projet améliore le cadre de vie des habitants, la vitalité sociale des lieux et la qualité de l'espace public.

Les ateliers participatifs et la participation des jeunes du CAP sont des aspects intéressants du projet à relever.



## Dimension environnementale

Le projet se distingue d'un point de vue environnemental par les points suivants :

- Les plantations d'arbres et arbustes ainsi que l'aménagement de prairie fleuries seront la source d'une augmentation notable de la biodiversité, favorable aux insectes, oiseaux ou petits mammifères.
- L'utilisation de matériaux naturels de proximité (bois de nos forêts, blocs de pierres)
- Le dégrappage du bitume aux Croisettes rendra sa perméabilité au sol.

## 7 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis n° 12/2022 de la Municipalité du 21.03.2022 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit total d'un montant de CHF 280'000.- TTC (deux cent huitante mille francs) destiné à la réalisation de 3 places de jeux.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre d'un plafond d'endettement.
3. D'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Alain Monod



La Secrétaire municipale  
  
Sarah Miéville